

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 7 novembre 2017

Compte rendu

Présents:

Julie Mazet	Directrice de l'école, enseignante GS
Fanny Didier	Enseignante PS
Martine Roussel	Enseignante MS/GS
Corinne Tourne	Enseignante PS/MS
Marie-pascale Jeandot	Enseignante MS
Estelle Bernard	Atsem
Céline Curinier	Atsem
Marie Muggeo	Atsem
Sophie Guillen	Atsem
Julie Salvin	Représentante de parents d'élèves
Rebecca Shankland	Représentante de parents d'élèves
Olivier Clarini	Représentant de parents d'élèves
Sandra Deransart	Représentante de parents d'élèves
Caroline Legout	Représentante de parents d'élèves
Cécile Cheroux	Représentante de parents d'élèves
Jacques Ville	DDEN
Cécile Conry	Conseillère municipale (affaires scolaires)

Excusés :

Rémi Ducousset	Inspecteur de l'éducation nationale
----------------	-------------------------------------

Ordre du jour:

- Effectifs et organisation des classes
- Règlement de l'école
- sécurité : alertes incendie et PPMS
- poursuite du cahier des progrès et résultats de l'évaluation OURALEC
- Projets et activités des classes
- Budget et travaux
- Organisation de l'APC
- Questions diverses

1. Effectifs et organisation des classes.

- L'école compte cette année 147 élèves répartis en 5 classes. Il y a une classe de 30 PS, une classe avec 11 PS et 18 MS, une classe de 29 MS, une classe avec 6 MS et 24 GS et une autre classe avec 30 GS.
- Les classes ont été réparties afin de ne pas créer de grands groupes de petits avec un petit groupe de moyens et de ne pas créer de grand groupe de moyens avec un petit groupe de grands. Nous veillons aussi à ce que les effectifs soient équilibrés au sein de chaque classe.
- Organisation de l'après-midi : les maîtresses de PS/MS font travailler les GS en petits groupes pendant la sieste des PS/MS, puis les élèves de PS/MS sont accueillis dans leur classe de manière échelonnée en fonction de leur réveil. Les MS de la classe de MS/GS restent dans la classe de Marie Pascale jusqu'à 15h, avec les autres MS, puis rejoignent leur classe. Ce fonctionnement permet aux élèves de toutes les classes de travailler en petits groupes en début d'après-midi, et aussi de rencontrer les élèves des autres classes.

2. Règlement de l'école:

- Le règlement n'a pas été modifié.
Un portail électrique a été installé et va bientôt être opérationnel. L'équipe enseignante transmettra le code d'accès aux parents d'élèves.

3. Sécurité alerte incendie et PPMS:

Alerte incendie : chaque année nous réalisons 3 entraînements dont un qui a déjà eu lieu.

PPMS : dans le cadre du projet particulier de mise en sécurité des élèves nous devons maintenant réaliser un exercice d'alerte intrusion. Nous le faisons sous forme d'un petit jeu.

4. Un nouveau système d'évaluation : le cahier des progrès

Toute l'équipe a travaillé il y a deux ans sur un nouveau système d'évaluation : le cahier des progrès en cohérence avec les nouveaux programmes 2015. Ce cahier a commencé l'année dernière et suivra les élèves jusqu'à la fin de la GS.

Au fur et à mesure des apprentissages, lorsqu'un enfant franchit une étape en direction des attendus de fin de grande section, un tampon dateur est apposé sur la marche validée. Ce cahier se remplit donc petit à petit au fil de la scolarité, au rythme de chaque enfant. L'objectif étant que l'accent soit toujours mis sur les progrès déjà accomplis afin d'encourager l'enfant.

En début d'année scolaire les élèves ont passé une évaluation de début de CP (évaluation sur la conscience phonologique). Les résultats sont très bons.

Ils s'échelonnent entre 86% et 90% de réussites suivant les ITEMS. La moyenne des autres écoles (hors écoles en REP) s'échelonnent de 71% à 81% de réussites suivant les ITEMS.

5. Projets et activités des classes:

Projet musique : après les vacances de Noël tous les élèves de l'école participeront à un projet musique avec la présence de Jonathan Dioudonnat. Au programme : percussions, chant et rythme et ateliers électro acoustiques. Un enregistrement est prévu en fin de projet.

Ce projet est entièrement financé par la mairie, il cloture notre projet d'école qui s'étalait sur 4 ans et qui avait notamment pour but d'utiliser le parcours artistique comme point d'appui des apprentissages. Après avoir mené un projet théâtre l'an passé il nous semblait intéressant d'explorer la musique.

- Certaines classes se rendront au belvédère et au musée.
- Ecole et cinéma (toute l'école) : sortie au cinéma de Vizille pour visionner deux films. Toute l'école ira voir le jeudi 25 janvier « En sortant de l'école » et le lundi 11 juin « Les aventuriers ». Nous nous déplacerons toute l'école en même temps afin d'optimiser le nombre de cars utilisés.
- Dans le cadre de la semaine du goût nous avons fait intervenir Nicole qui élève des émeus et des poules pondeuses bio . Dans toutes les classes, elle est venue avec deux de ses poules et a répondu à toutes les questions des enfants. Elle leur a ensuite fait déguster des œufs frais.
- plantations
- Bibliothèque : cette année les enfants iront 5 fois dans l'année écouter des histoires à la bibliothèques.
- 6 sorties « poneys » pour les GS ont été effectuées.
- Natation en fin d'année pour les GS (mois de mai et juin)
- Pour la motricité : la commune met à disposition les différentes infrastructures. Nous profitons donc du stade aux périodes où la météo est la plus clémente (en période 1 et 5) et de la salle du DOJO à d'autres périodes.
- Sortie de fin d'année

6. Budget et travaux:

Fonctionnement :

- Apport coopérative (17€/enfant donné par les familles) + comité des fêtes (300 €/classe). Cet apport du comité des fêtes permet de financer les sorties, les transports étant tous financés par la mairie. La coopérative permet en outre les achats pour les projets des classes : élevages, plantations, cuisine, ...
- La mairie a versé une subvention de 1776 euros pour le projet PONEY
- La mairie a versé une subvention de 1628 euros pour le projet MUSIQUE
- La mairie finance en totalité le cycle piscine
- La mairie finance le spectacle de Noël à hauteur de 592 euros
- Participation de la mairie pour achat des fournitures des classes : 34 euros par enfant.
- Participation de la mairie pour l'achat de livres à hauteur de 500 euros pour l'école

Investissement :

- La mairie a versé 1000 euros pour renouveler notre matériel de motricité
- Et 300 euros pour les engins de la cour

7. Organisation de l'APC:

(Activité Pédagogique Complémentaire)

- Le travail se fera avec tous les MS et GS de l'école. Les enfants seront par trois ou quatre avec un enseignant, sur des jeux de logique et de recherche (dans le cadre du projet d'école). Tous les enfants les pratiqueront un soir par semaine : le lundi, mardi ou le vendredi de 16h à 16h30. Les parents seront prévenus avant chaque vacances scolaires. Il ne faut pas hésiter à en parler à l'enseignante si le créneau proposé ne convient pas.

8. Questions diverses:

Qu'en est-il de la réflexion sur les rythmes scolaires ?

Cécile Conry explique qu'il va y avoir une réunion publique présentant deux scénarios. Il s'en suivra un vote des parents d'élèves et des conseils des maîtres. A l'issus de ces deux concertations, des conseils d'école extraordinaires seront organisés et le conseil municipal prendra la décision finale.

La décision finale devant être prise avant le 19 janvier (date butoir qu'a donnée la communauté de commune pour l'organisation des transports scolaires)

La directrice, Julie Mazet